

Surtout, ne brûlez plus les feuilles mortes de votre jardin

 Air Extérieur  Déchets

On le sait depuis longtemps, le brûlage à l'air libre des déchets verts génère des émissions de nombreuses substances toxiques pour l'homme et son environnement, c'est interdit mais il y a énormément de freins au changement.... PositivR s'en mêle avec un article qui rappelle ces chiffres éloquentes : « 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence. »

Consulter l'article

<https://positivr.fr/stop-feu-feuilles-pollution/>

 Mise à jour de
cette page :
14/10/2020

[Ressources pour
comprendre et
transmettre](#)

Format :
[Article en ligne](#)

 **Année :**
2018

 **Editeur :**
PositivR